

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION (BTS)

Nom, prénom de l'étudiant(e) : Classe BTSa :

Pièces à joindre	Vérification famille	Cadre réservé à l'administration
<ul style="list-style-type: none"> • Dossier d'inscription dûment complété • Droit à l'image, ci-joint, renseigné et signé • Fiche sanitaire de liaison, ci-jointe, renseignée et signée • Fiche de décharge médicale, ci-jointe, renseignée et signée • Contrat de scolarisation, ci-joint, renseigné et signé <p>Autres pièces à joindre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Photocopie de la carte d'identité de l'élève en cours de validité (recto-verso) • 1 photographie récente (format identité à coller sur le dossier d'inscription) • Photocopies si notifications (MDPH, AVS, ordinateur...) et/ou d'aménagements d'épreuves • Photocopies des bulletins scolaires des 2 dernières années • Relevé des notes du baccalauréat dès réception de ce dernier • Certificat médical (si dispense de sport) • Attestation de droits portant le numéro de l'élève / étudiant(e) (à télécharger sur ameli.fr ou msa.fr) • Certificat de radiation (EXEAT) à demander en fin d'année scolaire à votre établissement d'origine • Photocopies des cartes d'identités des 2 représentants légaux en cours de validité (recto-verso) • Si parents divorcés ou séparés, photocopie du jugement (page relative à la garde des enfants) • Photocopie de l'attestation de participation à la JDC ou de recensement militaire 		

Ce dossier d'inscription dûment renseigné et signé devra être retourné au secrétariat du Lycée Jean Errecart dès que vous avez la notification d'admission dans notre établissement.

Tout dossier incomplet sera considéré comme non-valide.